

PROJET DE POLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL (P.E.M)

Lauréat de l'appel à projet ministère des
transports (2021)

Présentation au 8 décembre 2023

Présentation

1. Le contexte : le territoire, les enjeux et objectifs
2. Le calendrier prévisionnel
3. Plan de financement et conventions
4. Les éléments du PEM

1- Le contexte

Le territoire

Région Occitanie

Sud-Aveyron

Parc Naturel
 régional des
 Grands Causses

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SAINT-AFFRICAÏN
 ROQUEFORT, SEPT VALLONS

AU 1^{er} JANVIER 2018



14 communes

St-Affrique





Les enjeux mobilité

- Zones isolées, faible densité
- Difficulté de structuration du transport
- Forte pratique de l'auto-solisme



La stratégie écomobilité

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES

Depuis 2014, avec le
Parc naturel régional

Depuis 2016, avec la
Région Occitanie et ADEME

ELABORATION D'UNE STRATEGIE ECOMOBILITE

- 1- Un cadencement fort du transport public sur l'axe Saint-Affrique – Millau,
- 2- La multiplication de solutions pour les premiers et derniers kilomètres vers cet axe ainsi que pour les déplacements de moins de 5 km, notamment grâce aux modes actifs,
- 3- La mise en place de PEM à Saint-Affrique et Millau, points de convergence de toutes les solutions de mobilités locales.



Depuis 2017



2022



Stratégie mobilité : la construction d'une offre importante et structurée

- **13 bus quotidiens** (en semaine et période scolaire) vers Millau, coût du billet unitaire 2 €
- **Plusieurs bus directs ou en correspondance vers Montpellier, Albi et Rodez**, (2 €)
- **16 bus de circuits scolaires (19 les lundis et vendredis)**,
- **Des haltes ferroviaires** à Tournemire et Saint-Rome de Cernon (train à 1 € vers Béziers)
- **Transport à la demande** : la personne est conduite sur réservation à des horaires prédéterminés, pour 2€, depuis son domicile vers un des points d'arrêt près des services essentiels.
- **Un schéma directeur cyclable (appel à projet Vélo)** : vélo-route voie verte, pistes cyclables, doubles sens cyclables, priorité aux feux, arceaux et box de stationnement vélo, des stations d'entretien vélo...
- **Un véhicule en autopartage**, une adhésion à Rézo Pouce, **des bornes de recharge électrique**

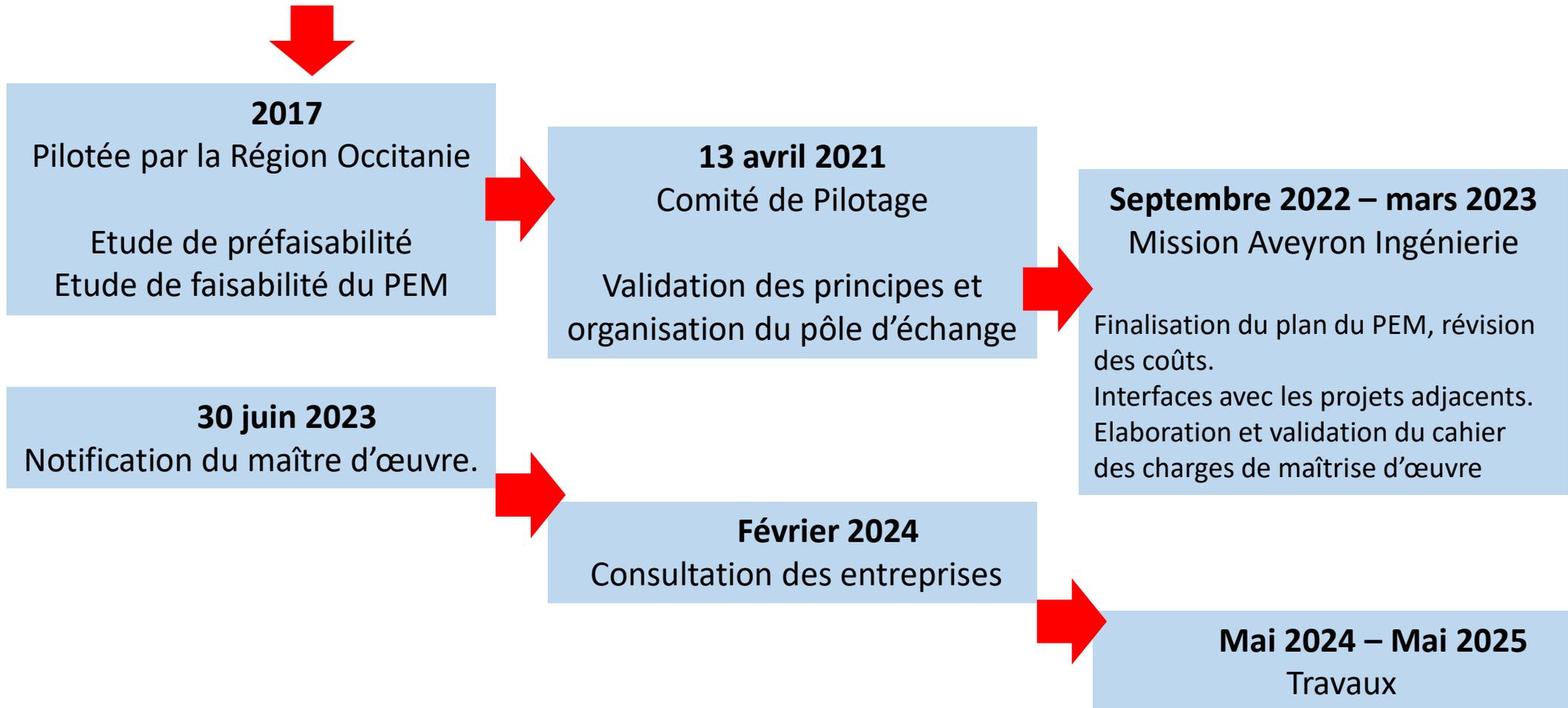
Hormis le train, **toutes ces solutions seront rassemblées sur le site du pôle d'échange multimodal.**

Les objectifs : remplacer une halte routière très dégradée et valoriser les mobilités alternatives

Au vu de l'aspect très dégradé, non conforme et non fonctionnel de la halte-routière actuelle ainsi que de la nécessité de coordonner et valoriser divers modes de transports, **la création d'un pôle d'échange multimodal à Saint-Affrique est rapidement apparue comme prioritaire depuis 2017.**



2. Le calendrier



3. Les cofinanceurs



Retenu dans le cadre de l'appel à projet « pôle d'échange multimodaux » du ministère des transports (octobre 2021)



Retenu dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'investissement local de l'Etat.



Financement régional dans le cadre du régional programme « pôle d'échanges multimodaux ».



Des financements « agence de l'eau » vont être sollicité pour la désimperméabilisation du parking

4- Le pôle d'échange multimodal

Les partenaires

Le Maître d'ouvrage : Communauté de Communes du SAINT-AFFRICAIN, Roquefort, 7 vallons

Assistant du Maître d'ouvrage : Aveyron Ingénierie

Le Maître d'œuvre : Désigné à l'issue de la consultation du marché de Maîtrise d'Œuvre

La Région Occitanie: autorité organisatrice du transport collectif d'intérêt régional, cofinanceur du pôle d'échange multimodal et autorité organisatrice de la mobilité sur la communauté de communes du Saint-Affricain, Roquefort, 7 Vallons

La Commune de Saint-Affrique pour la réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'assainissement

La DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) Occitanie, référente pour la subvention de l'Agence de financement des infrastructures de transport de France, attribuée à la Communauté de communes dans le cadre de l'appel à projet relatif aux pôles d'échanges multimodaux, ainsi que **le CEREMA**, appui sur le projet, notamment en matière d'échange d'expériences.

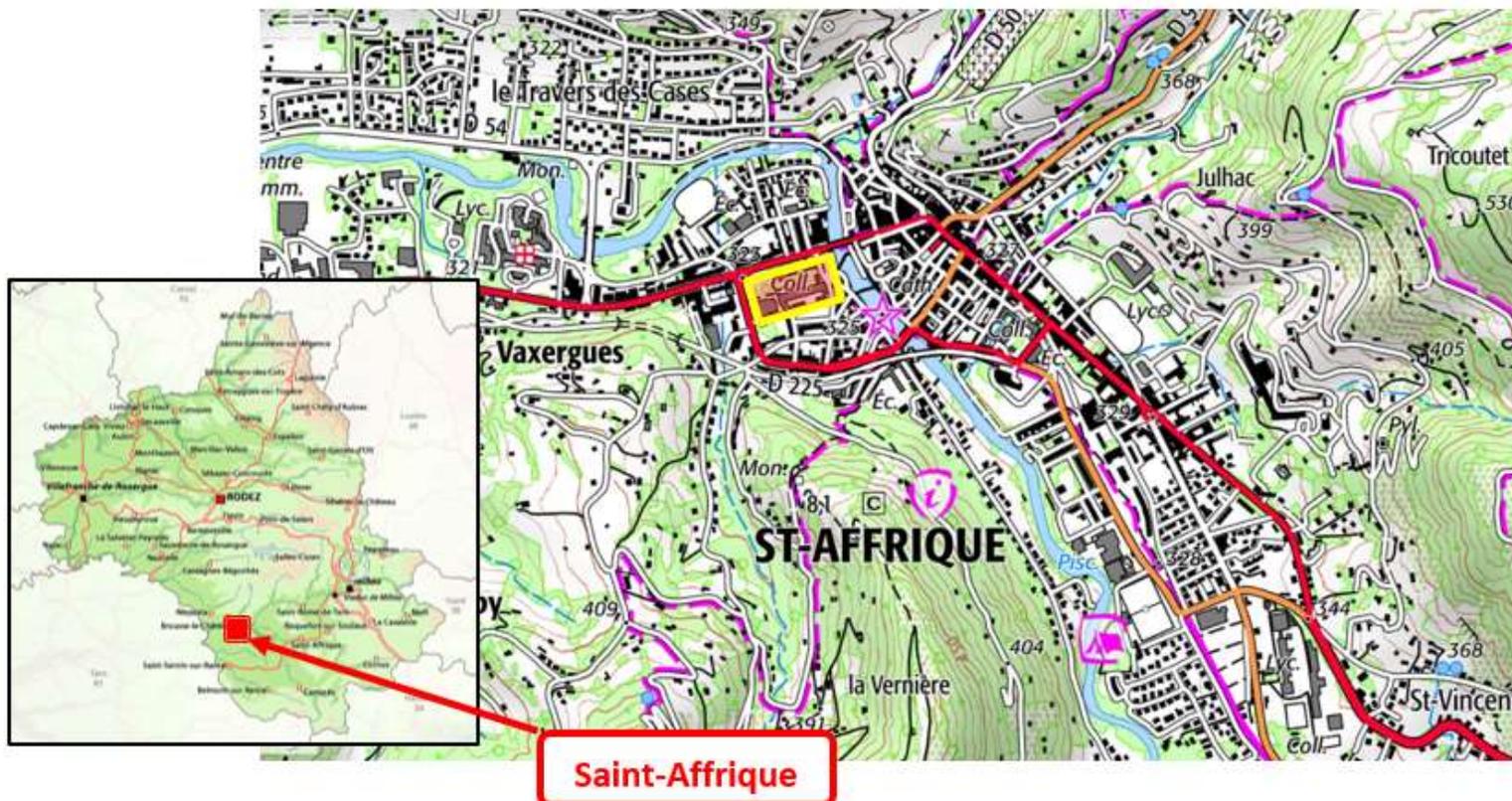
Le secrétariat général pour les affaires régionales, cofinanceur du pôle d'échange multimodal au travers de la dotation de soutien à l'investissement local.

Par ailleurs, seront sollicités : Les services de la Préfecture de l'Aveyron et l'Architecte des Bâtiments de France, les services du Conseil Départemental de l'Aveyron, les services concernés pour le dépôt de permis de construire, les gestionnaires éventuels des différents réseaux impactés par le projet, le Coordonnateur en matière de Sécurité et de Protection de la Santé (SPS) et l'ensemble des entreprises chargées de réaliser les différents travaux.

4- Le futur pôle d'échange multimodal

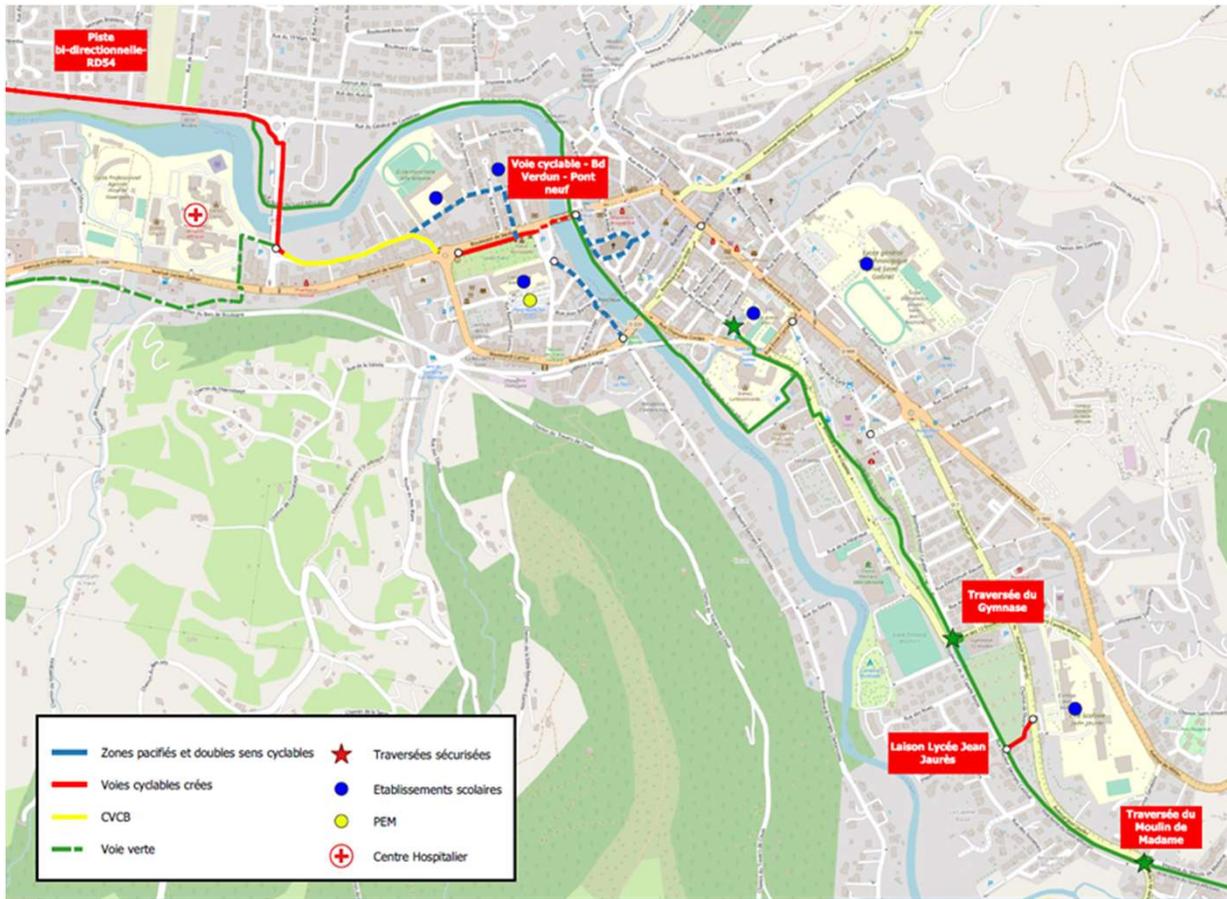
La localisation

La présente opération se trouve au centre de la ville de Saint-Affrique, à quelques mètres du lieu actuel. Il mutualise et sécurise transport scolaire et transport urbain, s'inscrit sur un parking qu'il réorganise avec de nouveaux services mobilité et désimperméabilise. La totalité de l'emprise foncière relève des collectivités.



4- Les éléments du pôle d'échange multimodal

L'articulation avec le schéma cyclable, la voie verte et les voies cyclables



4- Les éléments du pôle d'échange multimodal

Le périmètre de l'opération

